# Descriptif type : Eternal palette 33

**Revêtement de sol PVC hétérogène compact U3 P3 en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U3 P3 E2/3 C2 type Eternal palette 33.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de **0,02mm**.

Il présentera une résistance au glissement classée **R10**.

Eternal Palette présente une **couche d’usure teintée dans la masse**, **groupe T** d’abrasion, d’un envers calandré constitué de **60 % de matériau recyclé** et d’une armature en voile de verre assurant une excellente flexibilité et stabilité dimensionnelle inférieure à **0,10 %**.

Le revêtement devra bénéficier d’un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l’entretien et permettant d’éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit.

Pour un environnement plus sain, les émissions de COV dans l'air ne devront pas dépasser **20 µg/m3** (suivant la norme NF EN 16516) et les matières premières seront garanties issues d’une technologie **sans phtalates**.

Il bénéficiera impérativement d’une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant\*).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre **programme Tournesol**\*\*\*

**Mode de pose**

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction du classement UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d’interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes…)

Entretien :

L’entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
* Taux d’émission de TVOC < 20 μg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.
* Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
* Envers 100 % PVC dont 60 % de matériau recyclé

*\* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur* [*www.forbo-flooring.fr*](http://www.forbo-flooring.fr)*). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. \*\*\*Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*